

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1968-1969

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1968.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi, ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE, portant régime fiscal de certains investissements dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie,

Par M. Jean-Marie LOUVEL,  
Sénateur.

**Nota.** — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 21 décembre 1968. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 20 décembre 1968, page 2286, 1<sup>re</sup> colonne.)

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, président ; Yvon Coudé du Foresto, Georges Portmann, André Dulin, vice-présidents ; Jacques Descours Desacres, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, secrétaires ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; André Armengaud, Jean Bardol, Jean Berthoin, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, André Colin, Antoine Courrière, André Dlligent, Paul Driant, Yves Durand, Marcel Fortier, Lucien Gautier, Henri Henneguelle, Gustave Héon, Roger Houdet, Michel Kistler, Modeste Legouez, Jean-Marie Louvel, Marcel Martin, René Monory, Paul Pauly, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, Robert Schmitt, Charles Suran, Louis Talamoni, Henri Tournan.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4<sup>e</sup> législ.) : 1<sup>re</sup> lecture : 402, 510 et in-8° 67.  
Commission mixte paritaire : 563 et in-8° 102.  
2<sup>e</sup> lecture : 552, 609 et in-8° 106.

Sénat : 1<sup>re</sup> lecture : 82, 99 et in-8° 42 (1968-1969).  
Commission mixte paritaire : 130 et in-8° 62.  
2<sup>e</sup> lecture : 144 (1968-1969).

Nouvelle-Calédonie. — Territoires d'Outre-Mer - Investissements - Impôts.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.